



ADEPAPE 21



Association Départementale d'Entraide
des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

Dijon le 12/10/2020

ASSEMBLEE GENERALE 2020
MOTION d'ORIENTATION

Notre Assemblée Générale se déroulant en fin d'année 2020, il est donc difficile de se limiter au bilan de l'année 2019 et d'ignorer les 10 derniers mois écoulés de 2020.

Il est bien logique de faire référence à la dernière période vécue car elle est si proche et si particulière... La crise sanitaire qui dure depuis la mi-mars 2020 est pour nous pleine d'enseignements.

Elle nous rappelle, qu'en période de crise, ce sont, bien évidemment, les personnes les plus vulnérables qui paient le prix le plus fort. Certains parmi nos jeunes adhérents se sont retrouvés, souvent, fort isolés et fort démunis car manquant cruellement de relais familial. Notre activité, durant ces mois de confinement, de travail restreint ou de perte d'emploi, d'enseignement à distance, a été encore plus importante (*réconforts, secours divers et alimentaires, aides au logement...*).

Nous sommes bénévoles et nous voyons arriver de nombreux jeunes, tout juste majeurs, qui nous sollicitent car sans soutien et sans réseau familial. Avec 95 dossiers ouverts à ce jour dont, au moins 60 présentement activés, nous avons du mal à faire face : ce qui pouvait être une mission de bénévole devient, pour certains d'entre nous, un réel travail occupant de très nombreuses heures hebdomadaires.

Certes, nous devons apprendre à mieux nous organiser, à mieux répartir les tâches, cependant nous constatons que l'association aurait besoin de l'appui d'un temps de salariat. Les tâches administratives afférentes à nos missions réclament une bonne connaissance du travail social, elles sont très lourdes mais incontournables.

Nous avons fait le tour de tous les établissements et services du département afin que les travailleurs sociaux nous identifient, non comme des concurrents, mais bien en tant que partenaires : nous devons garder ce lien précieux avec les structures qui accueillent les futurs adhérents de l'ADEPAPE 21. Toutes ces démarches impliquent du temps de préparation et d'intervention, des déplacements sur tout le territoire départemental (*les déplacements des bénévoles sur le territoire côte-d'orien ne sont pas remboursés*).

Nous voulons, également, informer les établissements et services sur le fonctionnement du dispositif « 3A », en partenariat avec les Apprentis d'Auteuil et la PERM (Acodège).

Nous développons des partenariats qui nous enrichissent et apportent énormément à nos actions d'aides et d'accompagnements : là encore c'est du temps de travail en commun, d'échanges de services, de représentation etc...

En conclusion, il serait salubre pour l'association, dans un premier temps, de bénéficier d'un temps (20% au moins) de « Conseiller en Économie Sociale et Familiale », dans le cadre d'une mise à disposition par une association ou un établissement partenaire du secteur social du département (complément de service évalué à environ 7500 € à 8000 € / année).

Cet apport d'un professionnel serait un véritable soulagement pour les bénévoles et une plus value dans notre mission de solidarité.

Il nous faudra parlementer sur ce point avec nos financeurs, en particulier le Conseil Départemental.

Roland BONNAIRE

Nos partenaires :

Centre Maternel
Talant
croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



FONDATION
DU GRAND ORIENT DE FRANCE
Reconnue d'utilité Publique par Décret du 12 février 1987



LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR



Rejoignez la ligue de l'enseignement

